

Maitre de l'ouvrage

Alcoa Europe SA
Avenue d'Ouchy 61
1006 Lausanne

Conseiller du Maitre d'ouvrage

Karl Steiner SA
Chemin du Viaduc 1
1000 Lausanne 16 Malley

Entreprise totale

Unirenova
Chemin du Viaduc 1
1000 Lausanne 16 Malley

Architectes

Tridimensions Architectes
Rue de la Coulouvrenière 29
1204 Genève

Ingénieurs civils

MP Ingénieurs Conseils SA
Rue du Centre 16
1023 Crissier

Bureaux techniques

CVSE:
BG Bonnard & Gardel
Ingénieurs-conseils SA
Avenue de Cour 61
1007 Lausanne

Acoustique :

AAB J. Stryjenski & H. Monti SA
Rue des Noirettes 32
1227 Carouge

Architectes d'intérieur

Tridimensions Architectes
Rue de la Coulouvrenière 29
1204 Genève

Géomètre

Jean-Jacques Lehmann
Géomètre officiel
Avenue du Temple 19C
1012 Lausanne

Coordonnées

Avenue d'Ouchy 61
1006 Lausanne

Prototypage

août 1998

Réalisation

4ème + 5ème étages: déc. 1999
2ème et 3ème étages: juin 2000
1er étage: juin 2001
Rez-de-chaussée: nov. 2001



SITUATION / PROGRAMME

Siège européen d'un groupe multinational. Edifié à la fin du dix-neuvième siècle comme immeuble de logements, l'édifice est agrandi et transformé en hôtel en 1913, puis en 1938, doté d'un cinquième étage.

La société Alcoa, premier producteur mondial d'aluminium primaire, d'aluminium semi-fabrique et d'alumine comportant quelques 100 sites de production dans 15 pays européens et employant environ 30'000 personnes en est propriétaire depuis 1962, date à laquelle le bâtiment est aménagé pour les besoins administratifs de l'entreprise.

Situé dans le bas de l'avenue d'Ouchy, dans un environnement de grande qualité et au voisinage d'établissements hôteliers prestigieux, d'autres sièges de grandes sociétés, de nombreuses infrastructures culturelles, sportives, de tourisme et de loisirs, le bâtiment bénéficie de surcroît d'un environnement calme et il s'inscrit de façon logique dans le tissu urbain du sud lausannois, parallèlement à la pente du terrain, face au lac.

Le programme arrêté pour les travaux de transformation résulte d'une décision stratégique du groupe, visant à installer le siège européen à Lausanne. Le bâtiment devait donc être adapté non seulement à sa nouvelle

fonction en lui donnant une image adéquate et en le dotant d'une nouvelle organisation spatiale, mais il devait aussi être entièrement rénové sur le plan des infrastructures techniques. Condition complémentaire éminemment contraignante: une organisation de travaux par étapes, permettant de maintenir l'activité pendant toute la durée de l'intervention.

PROJET

Quatre thèmes majeurs pour développer le projet.

Le projet est axé sur le développement de quatre thèmes majeurs qui visent à favoriser la lumière et la transparence, la communication, une conception spatiale claire, la simplicité dans le choix des matériaux.

Pour répondre à ces objectifs, la typologie intérieure du bâtiment est conservée, mais de larges ouvertures vitrées sont pratiquées de part et d'autre du couloir central, liant espaces de circulations et de bureaux, tout en augmentant la vision sur l'extérieur.

Le cloisonnement très marqué propre aux aménagements hôteliers étant aboli, les espaces ainsi ouverts correspondent aux modes de fonctionnement d'une entreprise moderne, favorisant une dynamique spatiale

Photos

Aux grandes qualités intrinsèques de cette remarquable construction de la fin du 19ème / début 20ème s. s'ajoutent désormais celles que lui vaut une rénovation / adaptation entreprise avec soin et sensibilité, dans le respect de son caractère original.





bénéfique aux échanges recherchés entre les collaborateurs.

Les nouveaux cloisonnements, transparents et moins denses, permettent d'introduire abondamment la lumière naturelle dans les zones

communes qui se transforment ainsi en autant de lieux d'échanges et de communication.

La fonctionnalité des espaces de l'ancien hôtel subsiste et les qualités intrinsèques de l'édifice sont mises en valeur non seulement par

l'adoption des mesures citées plus haut, mais aussi par la réhabilitation du grand hall du rez, qui a fonction d'étage public et représentatif. D'autre part, toutes les installations CVSE ont été regroupées de manière à libérer de nouvelles surfaces pour les utilisateurs et faciliter la réalisation en étapes du projet.

Les matériaux choisis et leur mise en œuvre soulignent la clarté et la simplicité recherchées dans le choix des aménagements intérieurs: les parquets en érable canadien huilé de certaines zones de circulation, contrastent avec le revêtement laineux des moquettes des bureaux et salles de réunions; de même, les plafonds en plâtre acoustique pour les bureaux et en bois micro-perforé pour les circulations intègrent les diverses sources d'éclairage et marquent les limites entre espaces communs et privés.

Enfin, plâtre verni et panneaux de verre sablé à cadre d'aluminium forment des cloisons qui dialoguent harmonieusement.

L'enveloppe du bâtiment fera l'objet d'une autre étape de rénovation, en recherchant la mise en valeur de ses qualités propres.

Le parking situé au nord du bâtiment sera également réorganisé et combiné avec des cheminements piétonniers différenciés.

